

Département du Doubs

Syndicat Intercommunal

Arrondissement de Besançon

à Vocation Scolaire

Canton de Saint-Vit

de Villers- Buzon

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL DU SIVOS
Séance du 24 septembre 2019 à 20h30
Salle de la mairie de Mazerolles-le-Salin**

Date de convocation : 19/09/2019	Nombre de membres : 6 Nombre de votants : 6 Nombre de procurations : 1
<i>L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre septembre, le conseil syndical du SIVOS de Villers-Buzon, dûment convoqué le 19 septembre 2019, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal JEANVOINE, présidente.</i>	Présents : Joël JEUNOT, Alain BEQUILLARD, André FERRER, Thierry MALESIEUX, Chantal JEANVOINE Suppléants : Claude DANLOUE, Josette NICOLIN Invités : Isabelle HEURTEAUX, Arnaud CORTE
Secrétaire de séance : Alain BEQUILLARD	Absent : Absent excusé : Stéphanie GIBERT Procuration : Stéphanie GIBERT à Claude DANLOUE

ORDRE DU JOUR

(Ouverture de la séance à 20h30)

1 | Approbation du PV du 14 mars 2019

Le procès-verbal de la réunion du conseil syndical du 14 mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

2 | Effectif rentrée scolaire 2019/2020

Ecole	Classe	Enfants de			Total
		Pouilley-Français	Villers-Buzon	Mazerolles	
Villers-Buzon	PS/MS	16	3	5	24
	GS	16	2	1	19
Mazerolles	CP/CE1	10	5	2	17
Pouilley-Français	CE1/CE2	16	2	4	22
	CE2/CM1	14	5	5	24
	CM2	19	4	1	24
Total		90	21	18	130
Ecart par rapport à l'année précédente		-14	-1	-1	-16

3	Autorisation signature Contrat Enfance Jeunesse	2019-09
----------	--	----------------

Le conseil syndical du SIVOS de Villers-Buzon autorise la présidente à signer le renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF.

Vote pour : 6 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

4	Renouvellement convention entre la commune de Villers-Buzon et le SIVOS pour l'utilisation de la mairie	2019-10
----------	--	----------------

La convention entre la commune de Villers-Buzon et le SIVOS pour le remboursement des frais d'utilisation de la mairie de Villers-Buzon arrive à échéance le 31/12/2019. Le conseil syndical autorise la présidente à signer le renouvellement de cette convention sur les mêmes bases, soit 200 € par an. Cette convention sera établie pour 3 ans soit du 01/01/2020 au 31/12/2022.

Vote pour : 6 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

5	Contrat contrôle aire de jeux école de Villers-Buzon	2019-11
----------	---	----------------

Un contrat annuel de vérification d'équipements d'aires de jeux doit être signé entre le SIVOS et Systèmes Plus pour les équipements de l'école de Villers-Buzon. Le tarif de ce contrôle annuel est de 120 € HT (144 € TTC), ce tarif est remisé de 30 € TTC car l'intervention est réalisée conjointement avec la commune de Pouilley-Français. Le conseil syndical autorise la présidente à signer ce contrat reconductible 3 fois.

Vote pour : 6 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 0
---	------------------------	-----------------------

6	Diffusion PV des délibérations réunions SIVOS	2019-12
----------	--	----------------

La diffusion actuelle des PV des délibérations des réunions du SIVOS est la suivante :

- Pouilley-Français : site internet de la commune et affichage panneau communal
- Villers-Buzon et Mazerolles : affichage panneau communal.

Certains parents d'élèves élus réclament la diffusion de ces PV.

Après délibération, le conseil syndical décide de procéder comme suit :

- 2 groupes d'envoi par mail :
 - o SIVOS et mairies pour information communale
 - o Parents d'élèves titulaires ; à charge pour eux de diffuser aux autres parents d'élèves

Vote pour : 5 (dont 1 procuration)	Vote contre : 0	Abstention : 1
---	------------------------	-----------------------

7 Avenir de l'école intercommunale

Dans un premier temps, il sera demandé aux 3 mairies un état des enfants nés en 2017, 2018 et même 2019 afin d'avoir une prévision des effectifs des prochaines rentrées scolaires.

Il est à noter une baisse du nombre d'enfants depuis plusieurs années :

- Rentrée 2017/2018 : 150
- Rentrée 2018/2019 : 146
- Rentrée 2019/2020 : 130

Si la baisse se confirme pour la prochaine rentrée scolaire, cela peut se traduire par la suppression d'un poste d'enseignant par l'Académie comme annoncé lors du dernier conseil d'école. Nous informerons dès que possible sous forme de commission ou de réunion d'information, en fonction des éléments à notre disposition.

8 Questions diverses

- Projet « Evacar » en cours : exercice de sécurité organisé pour les transports en bus des enfants,
- Les places de parking réservées aux personnels à l'école de Villers-Buzon ne sont pas respectées. Il est demandé à la mairie de Villers-Buzon de prendre un arrêté communal afin de faire respecter l'accès à ces places de stationnement ainsi que le chemin piétonnier des enfants allant au bus et l'accès à l'école pour les parents et les enfants. Dans le même temps, il est également demandé à la mairie de Villers-Buzon d'installer un panneau (réservé école) pour les 3 places de parking. Le SIVOS se charge d'acheter un panneau « Stationnement interdit » qui sera installé devant la grille de l'école.
- Le revêtement de sol du jeu de l'école de Villers-Buzon a été mis aux normes durant l'été avec l'aide des employés des communes.
- Bilan de rentrée 2019 pour les Francas : Bonne participation : 94 dossiers d'enfants inscrits + 3 en cours. Certains enfants ne viendront aux Francas qu'après les vacances de novembre 2019.
- Transport scolaire : les cartes de bus des enfants étaient disponibles, courant septembre, au secrétariat de mairie de la résidence des parents.
- Suite à la loi Blanquer et ce pour toutes les classes, le SIVOS a commandé les cadres "Ecole de la confiance" qui présentent les drapeaux français et européen ainsi que les paroles de la marseillaise.

Séance levée à 22h45.